

JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE

Le 8 mai 1969, la Journée mondiale a été célébrée dans les programmes des postes de radio et de télévision de nombreux pays. Ces émissions, enregistrées en français, anglais, allemand, espagnol et arabe et qui étaient destinées aux cinq continents, marquaient, comme chaque année, l'anniversaire de la naissance d'Henry Dunant.

Une émission de la Radio Suisse romande réunit, autour du producteur et commentateur, M. Jean Martel, plusieurs personnalités de la Croix-Rouge. Cinquante années d'activité de la Ligue furent évoquées par MM. M. Gazay, directeur de l'information de l'institution, H. Beer, secrétaire général, J.-P. Robert-Tissot, directeur du Bureau des Secours, illustrant ainsi le thème de la Journée mondiale: *Monde en évolution, Croix-Rouge de demain*. Puis M. R. Cassin, Prix Nobel de la Paix, indiqua l'importance et la place de notre mouvement et de son idéal dans l'éthique contemporaine. Pour conclure, M. J. Freymond, président a.i. du CICR, souligna combien est nécessaire, dans un monde bouleversé, le respect des Conventions de Genève.

Ce programme fut envoyé, en tout ou partie, à divers postes de radio-diffusion de même qu'à de nombreuses Sociétés nationales.

M. Freymond fit également ressortir, dans une déclaration à la télévision suisse romande, la signification de la solidarité qui unit des millions de membres de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, du Lion-et-Soleil-Rouge, dans une période de l'histoire où les problèmes humanitaires apparaissent toujours plus vastes.

Signalons que, de leur côté, les radios autrichienne, bavaroise et suisse alémanique présentèrent un programme intitulé «Das Rote Kreuz wird nicht arbeitslos».

Le matin du 8 mai eut lieu, au monument Henry-Dunant à Genève, une cérémonie organisée par la section genevoise de la Croix-Rouge suisse et à laquelle M. J. Pictet représentait le CICR, dont il est membre et

directeur général. MM. J.-P. Buensod, président de cette section, et H. Beer, secrétaire général de la Ligue, prirent la parole. Ils marquèrent la pérennité de la pensée de Dunant, démontrée par tant de réalisations accomplies par la Croix-Rouge depuis 1863 et, par la Ligue elle-même, depuis un demi-siècle.

FRANCE

On sait que plusieurs Sociétés nationales ont la responsabilité de la formation des hôtesse de l'air et la Revue internationale eut l'occasion déjà de signaler cette activité nouvelle en citant l'œuvre si diverse de la Croix-Rouge libanaise. Or, la Croix-Rouge française également dispense un enseignement très utile dans ce domaine, comme on le verra par les lignes que voici ¹:

Beaucoup de jeunes filles hésitant à passer de longues années à préparer un avenir que, parfois, elles définissent encore mal, cherchent cependant à s'assurer une indépendance matérielle grâce à une profession qui puisse également satisfaire leur goût de contact avec l'extérieur et répondre à leur enthousiasme et à un certain idéal.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les carrières touchant l'aéronautique et, parmi elles, une profession spécifiquement féminine, celle d'hôtesse.

Les premières hôtesse mises à bord des avions par les compagnies civiles ont été des infirmières pilotes secouristes de l'air (IPSA) et très naturellement la Croix-Rouge a pris en charge leur formation.

L'Ecole des hôtesse de l'air de la Croix-Rouge Française existe depuis 1951, mais elle héritait d'une longue expérience puisque dès 1934 la Croix-Rouge créait un Service aviation orienté vers la formation de futures navigantes.

Si la qualité professionnelle de son enseignement est l'un des principaux objectifs de l'Ecole, elle s'est attachée à maintenir et développer le caractère de vocation nécessaire au choix d'une carrière aéronautique.

¹ Voir *Vie et Bonté*, revue officielle de la Croix-Rouge française, Paris, 1968, n° 187.